

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2017/09/28-05

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 28 septembre 2017, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : concessions de logement

Le conseil d'administration approuve l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service au bénéfice de Madame Etienne d'une part et de Monsieur Tonetto d'autre part.

Le tableau annexé à la présente délibération précise les caractéristiques des logements concernés.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 28 septembre 2017




Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 septembre 2017

Attribution concession de logement PROFIL NAS

Site	Type de concession	Ancien bénéficiaire	Nouveau Bénéficiaire	Caractéristiques du logement	Adresse	Date d'effet
ESPE AVIGNON	Nécessité Absolue de Service (profil gardiennage)	Mme NAPIERALA	Mme ETIENNE	Appartement de type 3 de 89 m ²	136 Avenue de Tarascon 84000 AVIGNON	01/10/2017
IRT AIX	Nécessité Absolue de Service (profil gardiennage)	Mme COSTA CAEIRO	M. TONETTO	Appartement de type 3 de 50 m ²	12 Traverse St-Pierre 13100 AIX EN PROVENCE	15/08/2017